FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1910 — THÈSE — N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Henri JAMME

Né à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), le 11 août 1883

DIAGNOSTIC

SUR

L'ÉTAT MENTAL

DE

JUNOT DUC D'ABRANTÈS

(1771-1813)

Président : M. THOINOT, *professeur*

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUVE & Cie, ÉDITEURS

15, Rue Racine (VIe)

1910

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE DOYEN, M. LANDOUZY

PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	NICOLAS
Physiologie	Ch. RICHET
Physique médicale	GARIEL
Chimie organique et Chimie générale	GAUTIER
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD
Pathologie médicale	WIDAL DEJERINE
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	Pierre MARIE
Histologie	PRENANT
Opérations et appareils	HARTMANN
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET
Thérapeutique	GILBERT
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	THOINOT
Histoire de la médecine et de la chirurgie	CHAUFFARD
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER
Clinique médicale	HAYEM DIEULAFOY DEBOVE LANDOUZY
Maladies des enfants	HUTINEL
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	Gilbert BALLET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND
Clinique chirurgicale	DELBET QUENU RECLUS SEGOND
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	ALBARRAN
Clinique d'accouchements	BAR PINARD RIBEMONT-DESSAIGNES
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON
Clinique thérapeutique	Albert ROBIN

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

AUVRAY	CUNEO	LAUNOIS	NOBECOURT
BALTHAZARD	DEMELIN	LECENE	OMBREDANNE
BRANCA	DESGREZ	LEGRY	POTOCKI
BEZANÇON (F.)	DUVAL (P.)	LENORMANT	PROUST
BRINDEAU	GOSSET	LOEPER	RENON
BROCA (A.)	GOUGET	MACAIGNE	RICHAUD
BRUMPT	JEANNIN	MAILLARD	RIEFFEL
CARNOT	JEANSELME	MARION	SICARD
CASTAIGNE	JOUSSET (A.)	MORESTIN	ZIMMERN
CLAUDE	LABBE (M.)	MULON	
COUVELAIRE	LANGLOIS	NICLOUX	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbatio.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

LE DOCTEUR MAURICE JAMME

A MA FEMME

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR THOINOT

Médecin des Hôpitaux
Professeur de Médecine légale à la Faculté de Médecine
Membre de l'Académie de Médecine
Chevalier de la Légion d'honneur

AVANT-PROPOS

Avant d'aborder le sujet de notre thèse, qu'il nous soit permis de nous acquitter de nos dettes de reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser à nous et guider nos pas dans cette carrière, parfois ardue, de leurs conseils éclairés et de leur science.

Nous tenons à remercier MM. les professeurs de l'École annexe de Médecine navale de Toulon qui ont été nos premiers maîtres.

MM. les professeurs de l'École de Médecine de Grenoble, en particulier M. les Drs Perriol, Porte, Girard, Salva, Deschamps ont droit à toute notre reconnaissance.

M. le Dr Levet, médecin en chef de l'asile d'aliénés de la Charité, à qui nous devons l'idée première de ce travail, n'a cessé de nous prodiguer, pendant nos années d'internat, ses conseils et sa précieuse amitié. Nous sommes heureux d'exprimer à ce maître notre

gratitude pour tout ce qu'il nous a enseigné et pour l'amitié dont il a bien voulu nous honorer.

Nous adressons tous nos remerciements à M. le professeur Thoinot de l'honneur qu'il nous a fait en acceptant de présider le jury de notre thèse ; sa seule présence jettera sur notre modeste travail un peu de l'éclat de sa haute compétence.

Enfin que tous nos parents et tous nos amis veuillent croire à notre affection et à notre dévouement qui ne leur fera jamais défaut.

DIAGNOSTIC SUR L'ÉTAT MENTAL

DE

JUNOT DUC D'ABRANTÈS

INTRODUCTION

Tous les historiens, biographes et auteurs de mémoires du Consulat et du premier Empire ont signalé la folie de Junot. L'opinion qui prévalut à cette époque fut celle que l'on retrouve dans les *Mémoires de M^me^ la duchesse d'Abrantès :* L'aliénation mentale de Junot a été provoquée par les nombreuses blessures reçues à la tête par ce général.

Cependant d'autres ouvrages, où sont relatés certains épisodes, certains faits de la vie de Junot, nous ont permis de penser que la maladie dont il fut atteint avait commencé bien avant que son état d'aliénation mentale fût absolument avéré pour son entourage. Le diagnostic de folie traumatique, imposé par M^me^ d'Abrantès à ses contemporains, pouvait en effet leur suffire à une époque

où la paralysie générale ne constituait pas encore une entité morbide. L'étude des faits en eux-mêmes, l'aggravation progressive que nous retrouvons dans les différents actes pathologiques que nous avons étudiés, nous conduit à une toute autre conclusion.

Dès lors ne pouvant étayer notre diagnostic sur des signes physiques, il nous a paru intéressant pour faire une étude rétrospective de l'état mental du duc d'Abrantès d'appliquer à son sujet la méthode que M. Dupré, professeur agrégé, a décrite au Congrès d'Amsterdam de septembre 1907 sous le nom de « Psycho-diagnostic » de la paralysie générale.

Malgré la partialité évidente et certaines lacunes volontaires que nous retrouvons dans les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, nous avons pu y puiser des renseignements très précieux. Thiébault, dans ses *Mémoires*, a très minutieusement noté les modifications qu'il avait remarquées dans l'état mental de Junot à une époque où il était son général d'état-major pendant la première campagne du Portugal. Nous avons puisé d'autres documents très utiles dans les ouvrages de divers auteurs : les *Mémoires du général baron Marbot*, les *Mémoires de M. de Bourrienne*, le *Mémorial de Sainte-Hélène ;* les notices consacrées à Junot par plusieurs biographes. Michaud, *Biographie universelle*, Larousse, *Encyclopédie universelle du XX^e siècle*, nous ont fourni des anecdotes intéressantes.

Nous avons divisé notre travail en deux parties. Dans la première partie, nous avons fait une biographie

rapide de Junot en signalant des incidents et en insistant surtout sur des faits et actes anormaux qui ont paru devoir éclairer notre diagnostic et nous indiquer à quelle date approximative nous pouvons faire commencer l'état pathologique de notre malade. Dans la deuxième partie nous avons voulu établir un diagnostic exact en nous basant sur l'étude médicale des faits pathologiques que nous avons relevés dans les historiens de la vie de Junot.

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE PREMIER
1771-1807

Andoche Junot naquit à Bussy-Legrand, département de la Côte-d'Or le 24 septembre 1771.

En groupant les diverses allusions à la famille de son mari, semées au cours des *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, nous avons recueilli sur les parents de Junot les renseignements qui suivent.

Ses parents étaient de « bons bourgeois ». Son père avait une trentaine d'années au moment de sa naissance; sa mère était de quelques années plus âgée que son mari. Tous deux « jouissaient d'une santé parfaite » et n'avaient aucune infirmité. « Les deux frères de sa mère étaient l'un, médecin à Paris, où il jouissait d'une réputation méritée, l'autre, chanoine à la cathédrale d'Évreux. » Junot eut un frère aîné et deux sœurs chez lesquels nous trouvons, comme chez lui, un caractère impressionnable à l'excès et une sensibilité excessive.

Ces signes présentés par le frère et les sœurs de Junot

ne nous autorisent-ils pas à conclure que le duc d'Abrantès appartient à une famille où, pour nous servir d'une expression de Morel (1), « le tempérament nerveux était exagéré » (2).

Nous ne connaissons aucun détail sur la première enfance de Junot. Après de sérieuses études commencées à Montbard et terminées au collège de Châtillon-sur-Seine, Junot se mit à étudier le droit. « Il était destiné à la profession d'avocat, et faisait son droit à Chalon-sur-Saône, lorsque le tambour retentit en France en 1791. » Junot prit l'uniforme et fut d'abord officier de la garde nationale. Il partit ensuite, comme simple grenadier, dans le second bataillon des volontaires de la Côte-d'Or. Il assista d'abord à l'affaire de Longwy, c'est pendant cette campagne qu'il reçut «la plus affreuse de ses blessures, c'était un coup de feu. Cette blessure, dont la cicatrice seule faisait frémir, avait dû être terrible. On sentait les battements du cerveau et jamais un peigne ne pouvait le toucher.

» La cicatrice était longue au moins de 1 pouce et profonde de 7 ou 8 lignes.

» A des intervalles assez rapprochés, pendant les trois ou quatre années qui suivirent cette campagne, cette blessure se rouvrait d'une manière aussi singulière

---

1. Morel, *Traité des Dégénérescences physiques, intellectuelles et morales*.

2. Rappelons cette définition donnée par Toulouse du tempérament nerveux : l'état de ceux qui sont voués de par leur nature à toutes les lésions fonctionnelles et organiques du système nerveux, *in* Émile Zola.

qu'effrayante et Junot courait chaque fois le risque d'une hémorragie. »

Après la reddition de Longwy, le bataillon fut dirigé sur Toulon (1793). Junot était sergent de grenadiers, grade qu'il avait reçu sur le champ de bataille, de ses camarades « tous aussi braves que lui ».

Quelques traits de haute vaillance et d'esprit l'avaient signalé au siège de Toulon. On y parlait de son bouillant courage, de son intrépidité.

Le colonel d'artillerie Bonaparte voulut le connaître et trouva un jeune homme plein d'originalité et d'ardeur, il le surnomma « sergent de la tempête ». Peu après le jeune général donna à Junot les épaulettes d'officier et le prit comme aide de camp.

Dès lors le futur empereur l'attacha définitivement à lui. Junot partagea avec son général la bonne et la mauvaise fortune et souvent même « aussi les subsides du père Junot ».

Quand Bonaparte partit comme général en chef de l'armée d'Italie, l'aide de camp l'accompagna et se fit maintefois remarquer par son attachement fanatique, son dévouement sans borne, aussi bien que par sa fougue et sa vaillance.

« Pendant toute la durée de la campagne, Junot suivit Bonaparte dans ces champs de gloire et son sang n'y fut pas épargné. »

A la bataille de Lonato (1796) Junot reçoit deux blessures à la tête « dont l'une a produit cette belle

cicatrice qu'il avait le long de la tempe gauche, l'autre était vers la nuque ».

Il accompagna Bonaparte en Égypte comme colonel et fut nommé général de brigade à vingt-sept ans. Pris au retour par un croiseur anglais, il débarqua en France le jour de la bataille de Marengo (1800).

Malgré ses blessures, le surmenage, les privations de toutes sortes, en Italie comme en Égypte, Junot donnait au plaisir le peu de jours que la gloire ne réclamait pas. Quelques années plus tard, Napoléon aimait à le lui rappeler : « Vous avez fait bien des vôtres en Italie, monsieur Junot. » Les chroniques nous racontent qu'en Égypte « Junot eut un vrai sérail ».

Il est possible que, à cette époque de vie de débauche, d'excès de toutes sortes, Junot ait pu contracter le mal de Naples qui, pour la majorité des auteurs, est considéré comme une des causes principales de la paralysie générale.

Dès cette époque, nous relevons, dans le caractère de Junot, « un défaut qui nuisait à ses nombreuses qualités, c'était une extrême irritabilité, facilement excitée chez lui par la seule apparence d'un tort ». Ses querelles, ses duels, ses colères pendant sa captivité sont restés célèbres, et sont en même temps l'indice d'un caractère violent et emporté. « Junot était non seulement irritable moralement, écrit la duchesse d'Abrantès, mais son physique lui-même s'opposait à ce que rien parvînt à son âme avec tranquillité et lui permît de raisonner. »

Nous avons déjà signalé le tempérament nerveux de

la famille, mais Junot semble le plus nerveux de tous. En effet, dans les mémoires de l'époque, nous retrouvons plusieurs exemples de sa susceptibilité, de son émotivité presque maladive. Nous citerons la scène de l'audition de l'Opéra *Les Horaces* où assistait le premier Consul « en le regardant, Junot, ne pouvant plus vaincre son émotion, fondit en larmes ». Dans une autre circonstance, parlant de conspirateurs, que l'on venait d'arrêter, « sa voix s'éteignit en se brisant dans des sanglots, et il pleura comme un enfant ».

De même les troubles du sommeil, qui sont signalés dans les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès,* ne sont-ils pas l'indice d'un tempérament nerveux ?

« Son sommeil, écrit-elle, assez ordinairement agité, l'était plus encore dans les périodes de troubles et d'inquiétudes. Il faisait des rêves affreux. C'était des poignards, un assassin le terrassant. » Une nuit dans un de ses rêves, il risque de tuer sa femme d'un coup de pied dans la poitrine.

Nous remarquons que les insomnies, que les cauchemars terrifiants, que Junot eut déjà à cette époque, sont peut-être également l'indice de l'excès de boissons spiritueuses sur un cerveau très prédisposé.

En 1800 Junot reçut le commandement de la place de Paris et épousa Laure de Permon. Il fut nommé général de division en 1803. Mécontent de n'avoir pas été nommé maréchal, il accepta la légation de Lisbonne (1804), la quitta sans autorisation pour rejoindre Napoléon un peu avant Austerlitz (1805) et fut nommé au

retour de la campagne gouverneur de Paris en 1806.

Toute cette période est pour le sujet qui nous intéresse peu fertile en renseignements.

Junot éprouve le besoin d'étonner tout Paris par ses dépenses effrayantes et le faste extraordinaire qu'il déploie. Nous signalerons seulement un incident que les contemporains qualifièrent simplement de manque de réserve et de tenue. Junot « serait allé dans un café des Champs-Elysées jouer au billard, se prendre de querelle avec les garçons, se mesurer avec eux à coups de queues de billard et se faire battre ». Aventure dont on fit habilement profit auprès de l'empereur. De plus, pendant que Napoléon faisait la campagne d'Allemagne, le gouverneur de Paris « compromit sa haute situation dans les bras de la blanche Caroline ». Pour l'éloigner de Paris Napoléon lui donna le commandement de l'armée de Portugal (1807).

Malgré quelques incidents dans lesquels il est difficile de faire voir nettement un côté pathologique, il ne semble pas que l'état mental de Junot soit encore anormal à cette époque.

Il inspirait au contraire beaucoup de confiance à l'empereur par son courage et la « rapidité de son coup d'œil sur le champ de bataille ».

CHAPITRE II

1807-1813

La célérité avec laquelle Junot conquit le Portugal lui valut le titre de duc d'Abrantès, mais il ne sut pas résister à Wellington, et dut évacuer le pays, après la défaite de Vimeiro (1808), en signant à Cintra une convention avec le vainqueur.

C'est à partir du départ de Junot pour le Portugal, que commence la période des incidents pathologiques.

Nous signalerons le manque de réflexion, la légèreté, la prodigalité inouïe, le manque de tenue et de conduite dont fit preuve Junot pendant toute cette campagne.

« Ses amours n'étaient un secret pour personne. Sans parler de plusieurs Portugaises, on ne peut oublier du moins la liaison qui donna prétexte à ce jeu de mot qui courait alors l'armée : « Junot, Trousset, Foy ».

Nous nous arrêterons plus longuement sur le fait de la bataille de Vimeiro, dans lequel se manifeste une modification importante de la personnalité de Junot ; modification que Thiébault a également remarquée et qui fait honneur à la sagacité de son observation.

Junot « sans rien voir personnellement, sans savoir

contre quoi et contre qui il marchait », fait commencer l'attaque, il donne une suite d'ordres incohérents qui ne purent être exécutés qu'au prix d'énormes sacrifices et lui valurent la perte de la bataille.

Nous citerons les impressions qu'inspira à Thiébault la conduite du général en chef, pendant cette déplorable journée (1).

« Junot était réellement un homme d'esprit, et de beaucoup d'esprit ; c'était un homme instruit et, dès qu'il s'astreignait à raisonner, un homme de sens, de jugement même très sagace. Il faisait la guerre depuis l'âge de dix-huit ans, et il en avait trente-sept ; depuis quatorze ans, il était l'aide de camp du premier général des temps modernes, d'un de ces hommes extraordinaires dont chaque action, chaque mot était une leçon et un trait de lumière ; il en avait même compris et les batailles et les campagnes ; il en redisait les préceptes, et, pour tout ce qui tenait aux préliminaires, jamais élève ne copia mieux son maître ; ainsi, « au moment où les corps allaient s'ébranler pour se porter en avant, il parut devant chacun d'eux et acheva de les animer par des péroraisons aussi saillantes qu'heureuses.

» Cent fois prêt à donner sa vie pour un succès, électrisé au dernier point, il était vraiment superbe. Aussi jusqu'au moment où il proféra ses derniers ordres qui conduisirent l'armée à un sanglant échec, étions-nous

---

1. *Mémoires du général baron Thiébault*, p. 190, t. IV. E. Plon, Nourrit, éditeurs. Paris, 1895.

aussi pleins d'espoir qu'à dater de cet instant nous fûmes bouleversés. Mais enfin il fallait une explication à une si inconcevable conduite : les uns pensèrent que, dans le déjeuner que nous venions de faire sur l'herbe et où e général en chef avait bu plusieurs sortes de vins et de liqueurs, il en avait trop bu ou bien que ce trop avait résulté de l'intensité de la chaleur plus que de l'intempérance; d'autres soutenaient que la présence de l'ennemi ou l'odeur de la poudre l'exaltait, au point de lui faire perdre l'usage de ses facultés. Quant à moi, me rappelant ces faits lorsque deux ans plus tard survint l'affaire d'Astorga, je fus, à dater de cette époque, poursuivi par la pensée que tous les motifs donnés, fumée du vin, vertige causé par la poudre, avaient dû se compliquer d'un commencement d'aliénation mentale.

» Il faut tout cela, en effet, pour rendre croyable ce qui, sans cela, ne pourrait pas lêtre ; car, cette bataille à peine terminée, le général Junot monta en calèche découverte avec M^me^ Foy, dont le mari venait d'être blessé, et traversa ainsi toute la colonne de nos officiers et de nos soldats plus ou moins mutilés ; et cette conduite, qui après une victoire eût été choquante, ne pouvait après un désastre qu'exciter l'indignation ; elle provoqua une rumeur qui accompagna le couple pendant toute cette scandaleuse traversée.

Après la capitulation de Cintra, Junot fut ramené à La Rochelle par la flotte anglaise. Dès son retour en France, il reçut le commandement d'un corps de l'armée d'Espagne, avec l'ordre d'investir Saragosse.

C'était, pour le duc d'Abrantès, s'être élevé pour s'abaisser. Cette disgrâce fit sur lui une vive impression, aussi nous remarquons que, à cette époque, Junot traversa une crise de dépression intense, dépression s'accompagnant même d'idées de suicide. Pendant le siège de Saragosse qu'il avait commencé « avec un dégoût qui lui en donnait pour tout ce qu'il faisait !

» Ses blessures lui faisaient mal, il éprouvait surtout à celles de la tête des douleurs violentes.

» Cette longue cicatrice qu'il avait près de l'œil lui causa d'horribles douleurs, elle faisait effet sur le nerf optique et ses migraines étaient devenues bien plus fréquentes. »

C'est surtout dans sa correspondance avec sa femme, que l'on retrouve la mesure de cet état dépressif : « Comment parvenir au but, écrit-il, lorsque la trahison, la mauvaise foi sont nos auxiliaires, il y a des moments où je suis tenté de me brûler la cervelle. » Dans une autre lettre, il écrit encore : « Quand l'homme souffre, le suicide est sans doute l'action la plus raisonnée et raisonnable qu'il puisse commettre. » Cette phase de mélancolie, que nous relatons, avait vivement impressionné Mme d'Abrantès.

Cette impression se retrouve dans ses *Mémoires*. « Tous les ennuis qui suivirent tant de fatigues, après le siège de Saragosse, finirent enfin par prendre sérieusement sur la santé de Junot. Ce sont ces ennuis et ces fatigues qui sont cause des premières atteintes que Junot ressentit. »

L'état dépressif de Junot ne persiste pas, et, quand nous le retrouvons à Valladolid en 1810, il ne présente plus un état mélancolique. A cette époque, réapparaissent des modifications de l'état mental qui indiquent bien l'évolution de sa maladie.

L'incident dont nous allons parler, et que nous empruntons aux *Mémoires de Marbot* (1), en est une preuve.

Le duc d'Abrantès habitait, avec la duchesse, l'ancien palais des rois d'Espagne à Valladolid. Au moment de l'arrivée de Masséna dans cette ville, ce « maréchal était accompagné de sa maîtresse, Mme X..., qu'il avait l'habitude de mener toujours avec lui, même à la guerre. Il était impossible que cette dame logeât sous le même toit que la duchesse d'Abrantès. D'un autre côté, il n'eût pas été convenable que le maréchal fût logé dans l'hôtel d'un simple particulier, tandis que le palais serait occupé par un de ses subordonnés ». Le général ne fit que rire de ces observations de l'aide de camp disant que : « les dames s'arrangeraient bien entre elles ».

Peu de temps après, le maréchal, arriva donnant la main à Mme X..., alors « Junot, entraînant la duchesse, accourt, se précipite dans les bras de Masséna, puis devant un nombreux état-major, il baise la main de Mme X... et lui présente ensuite sa femme. Jugez de l'éton-

---

1. *Mémoires du général baron de Marbot*, p. 333, t. II, 52e édition. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs. Paris.

nement de ces deux dames ! Elles restèrent comme pétrifiées et ne se dirent pas un seul mot. »

Il est à remarquer que peu de jours après cet incident, Junot semble avoir oublié sa première attitude. Nous le voyons faire cause commune avec ses camarades, et manifester hautement sa mauvaise humeur parce que, dans un dîner entre hommes, entre soldats, le maréchal Masséna a prié Ney de donner la main à sa maîtresse.

Nous signalerons aussi, pendant l'année 1810, le fait de la bataille d'Astorga dans lequel on trouve des signes encore plus nets de l'affaiblissement intellectuel et moral de Junot. Thiébault raconte et commente ainsi ce fait (1) :

« Le général Junot, chargé de l'attaque d'Astorga, fit, après quelques démonstrations, sommer le commandant de se rendre. Cet officier lui envoie un parlementaire pour obtenir je ne sais quelles conditions. A ce mot de conditions la colère prend Junot qui chasse ce parlementaire en lui disant : « Il est midi, à 2 heures « je prends la place d'assaut et je vous fais tous passer « au fil de l'épée. »

» Grâce à cette annonce, tout ce qui pouvait contribuer à la défense avait été préparé ; le dernier homme était à son poste, et toutes les compagnies de grenadiers, employées à cet assaut, furent exterminées et repoussées. Fait déplorable, et qui, ainsi que l'attaque de Vimeiro, n'a d'explication que par la folie. »

---

1. *Mémoires du général baron Thiébault*, p. 191, t. IV. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs. Paris, 1895.

Au commencement de l'année 1811, Junot fut encore blessé à la tête à Rio-Mayor. « La balle se retrouva dans l'os maxillaire de la joue gauche, après avoir cassé le nez. » — « Cette blessure, écrit encore la duchesse d'Abrantès, fut d'un effet terrible sur son organisation. Il s'y rejoignit un renouvellement de souffrance pour une autre blessure reçue à Lonato. Cette blessure lui ouvrait le crâne, elle avait un sillon tellement profond, qu'on y pouvait mettre un doigt couché en travers (1). »

Malgré cette blessure, le duc d'Abrantès garde son commandement, mais, à son retour en France, son entourage est frappé du changement qui s'est opéré en lui.

Junot prend en 1812 la direction des troupes d'Italie, avec lesquelles il rejoint la Grande Armée en Russie. Après une nouvelle et courte phase de dépression, causée par une question futile de commandement, nous arrivons aux affaires de Smolensk et de Valoutina, où nous rencontrons une aggravation profonde dans l'état mental de Junot. Un premier bulletin de l'armée nous apprend que Junot « s'est égaré et qu'il a fait un faux mouvement ». Quelques jours après il commet une faute plus grave encore, que nous retrouvons signalée et commentée longuement dans les *Mémoires de Marbot* (2) :

« A peu de distance de Smolensk, le maréchal Ney atteignit, à Valoutina, l'armée russe engagée avec tous

---

1. *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*, p. 183, t. IX. Paris, Garnier, s. d.

2. *Mémoires du général baron de Marbot*, p. 131, t. III. Édition déjà citée.

ses bagages dans un défilé, l'action devint très sérieuse, ce fut une véritable bataille qui serait devenue très funeste aux ennemis si le général Junot, qui avait effectué trop tardivement le passage du Dnieper à Prondit-chewo, à deux lieues au-dessus de Smolensk, et s'y était reposé quarante-huit heures, fût accouru au canon de Ney, dont il n'était plus qu'à une lieue. Mais, bien qu'averti par Ney, Junot ne bougea pas ! En vain, l'aide de camp Chabot lui porta, au nom de l'empereur, l'ordre d'aller se joindre à Ney ; en vain l'officier d'ordonnance Gourgaud vint confirmer le même ordre. Junot resta immobile, malgré les exhortations de Murat. Si Junot eût voulu prendre part au combat, il pouvait enfermer l'armée russe dans un étroit défilé où, placée entre deux feux, elle eût été forcée de mettre bas les armes. » Cet acte parut inexpliquable et le bulletin impérial du 23 août 1812 blâma sévèrement Junot « de n'avoir pas agi avec assez de fermeté et d'avoir manqué de résolution ».

La publication de ces bulletins plonge le duc d'Abrantès dans une nouvelle phase de dépression plus profonde que celles que nous avons déjà signalées chez lui. Sa correspondance nous révèle l'état d'âme d'un homme découragé et abattu.

Des souffrances physiques viennent s'ajouter à sa douleur morale,

Ses insomnies, ses migraines sont continuelles. « Je ne puis plus marcher sans canne et il m'est impossible de monter à cheval », écrit-il, le 22 décembre 1812. Le

1er janvier 1813 il écrit encore : « Ce climat augmente tous les jours mes douleurs, hier il m'a été impossible de revenir chez moi à pied. » Une description plus précise de ces douleurs, que la duchesse d'Abrantès appelle « rhumatismales » et Junot « accès de goutte », aurait peut-être pu nous permettre de faire un autre diagnostic, nous examinerons d'ailleurs ce point dans la deuxième partie de notre travail.

Dès le commencement de cette année 1813, l'état de santé de Junot le force de quitter l'armée active et de rentrer en France.

A son retour de Russie, écrit la duchesse d'Abrantès, « moi je le retrouvais non seulement changé, mais changé d'une manière alarmante. Il portait en lui une destruction morale ». Ses insomnies augmentent, son émotivité devient excessive, il pleure des nuits entières en racontant l'histoire de Smolensk, celle des corps d'armées et enfin les terribles bulletins.

Cette phase de dépression mélancolique est très intense. « Il avait d'étranges moments d'inquiète souffrance, il pleurait, lui, si fort, si maître de lui, il pleurait comme un enfant. »

Cette période de dépression semble un peu s'améliorer et pour l'éloigner, parce qu'il ne pouvait cesser de l'employer, l'empereur le nomme gouverneur général des provinces Illyriennes. « Là, il résolut de donner un grand bal. Il invita donc tout ce que Raguse et les environs avaient de plus distingué, et près de quatre cents personnes se trouvèrent réunies dans ses salons. Tout

était prêt pour la fête, tout, excepté le gouverneur général, dont personne ne comprenait l'absence. Enfin, après une heure d'attente, les deux battants de l'appartement intérieur s'ouvrent, et que voit-on ?... Le duc d'Abrantès, ayant des escarpins du dernier luisant, un ceinturon soutenant son épée, ses crochets suspendus à son cou par des cordonnets, tous les grands cordons sur l'épaule, les cheveux bouclés avec le plus grand soin, son chapeau à plumet blanc sous le bras, des gants blancs à ses mains, et, à cela près, nu comme un ver. On comprend la surprise, les cris, la fuite de toutes les dames, se précipitant à travers les escaliers, et comment les salons furent à l'instant déserts (1). »

Ce fait, transmis au vice-roi d'Italie, fit aussitôt donner au duc d'Abrantès l'ordre de se rendre à Milan. « On parvint à lui faire exécuter cet ordre, et il était à peine à Milan qu'il fit mettre six chevaux à sa plus belle calèche, et, en grand uniforme, décoré de tous ses ordres, l'épée au côté, le chapeau sur la tête, ganté et éperonné, il se plaça sur le siège et se mit ainsi à courir tout Milan, faisant monter dans sa calèche les filles publiques qu'il rencontra et auxquelles il servit de cocher (2). »

Après ces incidents, Junot fut ramené à Montbard dans un état d'agitation excessive.

---

1. Ce récit est tiré des *Mémoires du général baron Thiébault*, p. 249, t. V. Édition déjà citée.

2. Ce fait comme le précédent est tiré des *Mémoires de Thiébault*.

Il est regrettable que nous n'ayons pas de renseignements précis, sur les « scènes terribles » qui se sont succédé dans les heures qui ont immédiatement suivi l'arrivée de Junot. Nous savons seulement que l'excitation de Junot était telle qu'après s'être brisé une jambe, il marchait encore sur sa jambe brisée, témoignant ainsi d'une anesthésie sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Junot mourut le 29 juillet 1813, en se jetant par la fenêtre, dans un accès de fièvre chaude. Tel fut du moins le diagnostic « des dix-sept médecins » qui entouraient le lit de mort du duc d'Abrantès.

Il nous est permis de penser que la mort de Junot est un accident survenu dans une période d'agitation violente, dans un de ces états que l'on retrouve fréquemment au cours de la période d'état de la paralysie générale.

L'opinion de la duchesse d'Abrantès se résume dans cette page de ses *Mémoires :* « Junot est mort d'une fièvre cérébrale, causée par ses blessures, il n'eut jamais autre chose. Il avait la tête couverte de blessures, et la dernière qu'il reçut en Espagne compléta ce qui était pour lui un danger permanent. Le froid qu'il éprouva, pendant la retraite de Russie, et la chaleur brûlante et immédiate de l'Illyrie ont fait d'abord le mal. Le défaut de soins l'a complété. »

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Dès maintenant une question se pose. Devons-nous adopter le diagnostic de la duchesse d'Abrantès ? Son opinion qui avait été très facilement acceptée, par ses contemporains, concorde avec cette idée généralement admise que les traumatismes craniens engendrent fréquemment des troubles psychiques.

Dès la plus haute antiquité nous les trouvons, en effet, signalés. Les anciens auteurs grecs et latins ont presque tous cité les violences extérieures dans l'étiologie de la folie.

Tous les aliénistes modernes admettent également l'action des traumatismes corporels, et en particulier des traumatismes craniens dans la pathogénie de l'aliénation mentale (Pinel, Matey, Esquirol, Griesinger).

En 1819, dans un *Mémoire sur les Fractures du péroné* (1), Dupuytren, donne une description saisissante « du délire nerveux des blessés ».

Cette magistrale description a l'honneur d'être,

1. Dupuytren. Cité par Viollet. Thèse de Paris, 1905.

comme le dit Régis (1), « non seulement le tableau très exact de la psychose traumatique type, mais encore celui, avant l'heure, de la confusion mentale ». Depuis, la plupart des auteurs ont admis le traumatisme, comme cause adjuvante de folie chez des sujets prédisposés.

Les troubles psychiques, post-traumatiques sont très variables dans la date de leur apparition, dans leur intensité, dans leur aspect clinique.

Régis décrit trois groupes de psychose traumatique (2). Dans un premier groupe, les troubles psychiques sont immédiatement consécutifs au traumatisme. Le sujet « reste dans un état intermédiaire de confusion, de torpeur, de désorientation, avec ou sans délire onirique ».

Le deuxième groupe comprend les troubles mentaux survenant du deuxième au douzième jour. Il revêt les caractères des délires d'intoxication. Ce sont également les plus typiques, ils correspondent au délire post-opératoire que Dupuytren avait décrit dans le mémoire que nous avons cité.

Le troisième groupe est formé par les cas de psychose traumatique tardive, survenant plusieurs semaines ou plus mois après le traumatisme, et attribués par Régis, comme les précédents, à un état d'intoxication. Ils sont caractérisés par « de la confusion mentale simple, avec ou sans délire onirique, où prédominent les symptômes d'hébétude et d'amnésie » (2).

---

1. Régis. *Précis de Psychiâtrie*, p. 680. 4e édition.
2. Régis. *Précis de Psychiâtrie*, p. 683. 4e édition.

Le cas du duc d'Abrantès ne peut être rangé dans aucun de ces groupes. En effet, les troubles qu'il a présentés diffèrent de ceux que nous venons de voir, non seulement par leur date d'apparition après le traumatisme, mais encore par leurs caractères cliniques. Les premiers actes pathologiques que nous avons pu constater dans la vie de Junot ne se sont produits que plusieurs années après les traumatismes. De plus, ces cas n'ont rien de confusionnels, mais dénotent plutôt un affaiblissement des facultés intellectuelles.

Dans sa maladie, l'analyse des faits ne permet de retrouver aucun délire, mais bien plutôt une évolution spéciale et progressive dont on peut suivre l'aggravation.

Pour nous, cette évolution ne peut s'accorder qu'avec l'idée de paralysie générale progressive.

C'est du moins le diagnostic qui nous a paru ressortir de l'examen des actes de la vie de Junot.

Le premier fait que nous avons cité est « cette altercation avec des garçons, que Junot eut dans un café des Champs-Elysées. Nous rappelons simplement cette anecdote, mais nous ne la retiendrons pas, malgré sa bizarrerie, connaissant les habitudes d'intempérance et les mœurs galantes de beaucoup d'officiers de cette époque et de Junot en particulier.

Dès le commencement de la campagne du Portugal, nous trouvons certains indices de modification de la personnalité, c'est une altération légère, mais frappante cependant. Thiébault remarque, chez le général en chef,

un changement de caractère, d'habitudes, de genre de vie, une modification des goûts, des tendances.

Ses écarts de conduite n'ont plus aucune retenue. Il ne met aucune discrétion dans sa liaison avec la « très, très Roxélanc » Mme Foy. Il parle d'elle avec insistance dans sa correspondance avec la duchesse d'Abrantès et pousse même l'inconvenance jusqu'à lui écrire la résistance que la belle Mme Trousset a toujours opposée à ses tentatives amoureuses. Cette correspondance nous révèle une diminution du sens moral, et une certaine inconscience qui lui a permis de prendre sa femme comme confidente de ses amours illégitimes.

Cet affaiblissement psychique que nous pouvons déjà entrevoir se montre d'une manière plus frappante dans le fait de la bataille de Vimeiro. Cet acte qui contraste singulièrement avec la conduite du brillant soldat, du fougueux capitaine que fut Junot, sur les champs de bataille d'Italie et d'Egypte, est un acte véritablement pathologique, où les fumées d'un banquet trop copieux sont peut-être intervenues, mais seulement comme cause adjuvante. Nous remarquons d'ailleurs que déjà Thiébault ne trouva pas là une explication suffisante d'une « si inconcevable conduite » et qu'il fait de cette date, le commencement de l'aliénation mentale de Junot.

Nous sommes frappé de l'inconscience de ce général, qui, après avoir fait commencer l'attaque, donné des ordres incohérents pendant toute la durée du combat, disparaît sans donner de nouveaux ordres, au moment où il fallait battre en retraite.

On ne reconnaît pas dans ce fait le caractère réfléchi de Junot, de même que, dans cette promenade en voiture à travers son armée mutilée, il est difficile de retrouver l'acte d'un homme généralement bon, et capable de sentiments élevés. Cette exhibition déplacée est nettement un symptôme de diminution du sens moral et d'inconscience. Cet acte marque le changement de la personnalité de Junot, il indique de plus ce symptôme « presque pathognomonique » que M. Dupré appelle « la disparition de l'autocritique ». Junot ne s'aperçoit pas des fautes qu'il a commises, il en porte inconsciemment le poids, et l'euphorie, manifestée en cette circonstance, vient encore s'ajouter aux autres signes de l'affaiblissement.

Dès cette époque, nous pouvons considérer le duc d'Abrantès comme un malade, les différents faits pathologiques, que nous allons citer, ne feront que confirmer notre opinion, mais en marquant différentes étapes et une aggravation progressive dans l'évolution de sa maladie.

On pourrait s'étonner après cela que les actes de Junot, qui ont suivi immédiatement ceux de la bataille de Vimeiro, aient paru revêtir un caractère absolument normal. Mais nous savons, et c'est là une opinion classique, que, dans la paralysie générale, des rémissions peuvent survenir à toutes les périodes de la maladie, et que ces rémissions sont plus fréquentes dans les phases les plus rapprochées du début.

Dans l'évolution de la maladie de Junot, nous assis-

tons, à plusieurs reprises, à des rémissions. Pendant les mois qui suivirent la bataille de Vimeiro, Junot ne parut commettre aucun acte assez anormal pour frapper son entourage. Ne pouvons-nous voir dans ce phénomène ce que M. Dupré a décrit sous le nom d' « interpsychologie particulière » ou de « réaction paradoxale de l'entourage ». La maladie de Junot est méconnue par ceux qui sembleraient le mieux placés pour l'observer, le connaître et juger les progrès de la démence. Une observation de tous les instants, une connaissance minutieuse de tous ses actes, aurait sans doute pu révéler une diminution très notable de l'attention, de la réflexion, du jugement, du sens critique, de la volonté, en un mot de l'affaiblissement global des facultés intellectuelles que nous retrouvons plus tard d'une manière plus précise.

Pendant cette période, Junot commande son corps d'armée mollement, et devant Saragosse il reste sans initiative personnelle et se montre assez médiocre général. Par un phénomène que M. Dupré appelle « la continuation de l'automatisme psychique », et que nous retrouvons jusqu'à une période très avancée de la paralysie générale, la conduite de Junot ne paraît pas trop anormale. « Grâce à la persistance de cet automatisme, qui assure la régularité de la vie, la ponctualité, des habitudes, l'observance de la politesse sociale, l'exécution des devoirs professionnels (1). » Junot arrive à

1. Dupré, Congrès d'Amsterdam, septembre 1907.

vivre à peu près comme tout le monde, et à commander son corps d'armée sans fautes trop lourdes, « il accommode docilement son automatisme passif à l'initiative d'autrui et semble ainsi participer à l'activité de son entourage » (1).

Dans la correspondance du duc d'Abrantès, nous retrouvons cependant un état spécial qui eût pu attirer l'attention de la duchesse d'Abrantès dès cette époque. Les lettres de Junot sont une suite continuelle de plaintes, de lamentations. Il décrit longuement ses écœurements, ses dégoûts, ses souffrances physiques, « atroces ». Junot est déprimé, asthénique, découragé, plusieurs fois il envisage l'hypothèse du suicide pour mettre un terme à ses douleurs.

Cet état de dépression avec tristesse ne doit pas nous étonner. Dans la paralysie générale on a signalé un état de neurasthénie préparalytique très fréquent, qui peut précéder l'éclosion vraie de la paralysie générale et rendre très délicat le diagnostic différentiel entre la neurasthénie préparalytique et la neurasthénie proprement dite.

Mais nous savons également que tous les états dépressifs peuvent se rencontrer à toutes les périodes de la paralysie générale. « Tous les états mélancoliques, dit Régis (2), depuis le plus léger jusqu'au plus aigu, s'observent dans la paralysie générale : dépression

---

1. Dupré, Congrès d'Amsterdam, septembre 1907.
2. Régis, *Précis de Psychiâtrie*, p. 801. 4e édition.

mélancolique, mélancolie aiguë, mélancolie anxieuse, mélancolie avec stupeur. » Ces états mélancoliques s'accompagnent souvent d'idées de suicide (1). Dans cette phase de dépression où Mme d'Abrantès ne voit qu'une disgrâce de l'empereur, nous voyons, nous, une étape de la maladie du duc d'Abrantès.

L'incident de Valladolid marque une aggravation des symptômes, que nous avons déjà rencontrés. Le déficit de la mentalité de Junot est plus considérable, son affaiblissement du sens moral se montre plus nettement. Il agit d'une manière incohérente et contradictoire. On a de la peine à reconnaître la personnalité de l'ombrageux grand dignitaire de l'Empire, dans l'acte de ce général qui se jette étourdiment dans les bras de son supérieur et qui présente le plus sérieusement du monde l'orgueilleuse duchesse d'Abrantès à la maîtresse de celui-ci. Junot ne se rend aucun compte de ce que sa conduite a de bizarre et de choquant et, cependant, sa conduite est absolument contradictoire à quelques jours d'intervalle dans ce dîner au camp de Masséna, où Junot fait cause commune avec ses camarades contre le maréchal.

Deux concepts différents peuvent se juxtaposer dans l'esprit de Junot sans s'exclure. Lui, qui n'a pas remarqué l'anomalie de sa conduite à Valladolid, se contredit en blâmant sévèrement celle de Masséna. Et, comme justification de cette mobilité, il ne trouve que cette

1. Monestier, *Contribution à l'Étude du Suicide dans la Paralysie générale* (*Annales médico-psychologiques*, mars 1900).

boutade où perce l'absurde et l'inconscience : « Parce qu'un vieux houssard tel que moi fait quelquefois des farces, ce n'est pas une raison pour que Masséna les imite. » Nous soulignons cet acte parce qu'il présente ces caractères (1) « majeurs, spécifiques de l'état mental paralytique : la multiplicité, la mobilité, l'incohérence, l'absurdité, la contradiction ».

Nous retrouvons ces mêmes caractères dans le fait de l'attaque d'Astorga. De plus, cet acte est bien celui d'un affaibli intellectuel qui a perdu tout jugement, tout contrôle personnel de sa conduite. Il vient surgir en pleine période d'automatisme psychique qui a remplacé l'activité cérébrale et volontaire.

Du reste, ces fautes exceptées, sa conduite reste à peu près normale dans l'exécution des actes d'habitude de la vie régulière et professionnelle.

Tout ce faisceau d'incidents que nous avons relatés de 1807 à 1812 rend déjà très vraisemblable le diagnostic de paralysie générale. Mais, à partir de cette date, nous allons trouver des éléments qui fortifieront notre conviction.

Auparavant nous signalerons de nouveau un caractère de la maladie du duc d'Abrantès sur lequel nous avons déjà insisté. C'est la conservation de l'automatisme psychique.

Junot a conservé son commandement, et, bien qu'une nouvelle blessure reçue en Espagne soit venue apporter

1. Dupré, Congrès d'Amsterdam, septembre 1907.

un nouvel appoint à cet état de dépression avec tristesse, dont nous avons déjà parlé, l'entourage du duc d'Abrantès ne se rend pas un compte exact de sa déchéance morale et physique.

On remarque bien chez lui de la passivité, des variations incessantes de l'humeur, mais on en trouve une explication facile dans la demi-disgrâce de l'empereur et les douleurs occasionnées par sa dernière blessure.

Il faut les incidents de la marche sur Smolensk et ceux de la bataille de Valoutina pour que ses camarades et l'empereur s'aperçoivent de l'affaiblissement profond de ses facultés mentales.

Ces faits nous paraissent absolument spécifiques ; l'acte de cet homme d'action, de vaillance folle, qui se repose quarante-huit heures à quelques lieues du but, et refuse de marcher, malgré les ordres de l'empereur qu'il aime « avec l'adoration d'un sauvage pour le soleil » (1), malgré les exhortations de ses camarades lui montrant qu'il peut conquérir dans l'action « son bâton de maréchal », est bien un acte de dément.

Il est impossible de voir là un nouvel accès de mélancolie relevant de la folie intermittente. L'attitude de Junot, ainsi que la nature de son acte le prouvent très nettement. Nous avons encore affaire à un nouvel état de dépression avec tristesse, mais, de fait, derrière cet état dépressif nous retrouvons un affaiblissement profond des facultés intellectuelles.

1. Tiré de la dernière lettre de Junot. *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*. Edition déjà citée.

Un déprimé comprenant l'importance de l'effort qu'on lui demandait eût transmis son commandement s'il ne se sentait pas l'énergie et la force nécessaires pour le conserver. Tel n'est pas le cas, Junot est inconscient, cette idée même ne lui vient pas, il ne comprend pas malgré l'évidence, malgré les ordres que son action est indispensable, il ne marche pas, il ne se rend aucunement compte de ce qu'il vient de faire, bien plus il fait preuve d'un optimisme absurde et hors de propos qui se montre dans cette phrase, retenue d'une lettre envoyée à sa femme le jour même de la bataille de Valoutina : « Si le maître m'avait vu, j'aurais été loué beaucoup, beaucoup. »

Tous les signes de l'affaiblissement démentiel se montrent dans ces derniers incidents, et marquent un acheminement vers l'affaiblissement global que nous constaterons de plus en plus.

A cette déchéance mentale vient bientôt s'ajouter un affaiblissement physique considérable. Dès la fin de l'année 1812 et le commencement de 1813, Junot se plaint de ne pouvoir plus marcher sans canne, d'être dans l'impossibilité de monter à cheval. A ce propos nous pouvons nous demander si ces douleurs, cette difficulté à monter à cheval survenant chez ce « colonel général des houssards » à peine âgé de quarante-deux ans, ne seraient pas l'indice d'une lésion médullaire. Nous savons en effet que la moelle est souvent atteinte dans la paralysie générale, suivant certains auteurs elle serait même rarement indemne. A côté de la

méningo-encéphalite, on rencontre fréquemment des lésions plus ou moins prononcées de méningo-myélite provoquant des troubles moteurs variés. « La marche est raide, gauche, trébuchante, incertaine, mal équilibrée (1), ces phénomènes s'expliqueraient très facilement par des lésions de tabes associé à la paralysie générale, soit encore par ces névralgies rebelles comme on peut en rencontrer chez certains paralytiques.

Nous retrouvons cependant plus tard la probabilité d'une lésion médullaire dans cette anesthésie à la douleur que nous avons signalée à propos d'une fracture de jambe. Il est regrettable que la description de cet état ne soit pas plus explicite et ne nous permette pas de conclure.

Pendant le court séjour que Junot fait en France à son retour de Russie, nous avons de nouvelles preuves de l'aggravation de sa maladie. « Il portait en lui une destruction morale, écrit la duchesse d'Abrantès, et elle trace de cet état ce tableau saisissant.

« Junot, sans avoir rien perdu de ses facultés intellectuelles, était dans un état étrange. Il était souvent dans une somnolence très marquée pendant le jour, et la nuit ne lui amenait aucun sommeil. Il avait d'étranges moments d'inquiète souffrance, il pleurait, lui si fort, si maître de lui, il pleurait comme un enfant. » D'autres fois il s'irritait pour les motifs les plus futiles, ses traits prenaient alors une expression terrible.

---

1. G. Ballet, *Traité de Pathologie mentale*, p. 921.

Mme d'Abrantès remarque que le caractère de son mari s'est profondément altéré, Junot est sombre, préoccupé, chez lui la crédulité, la passivité s'ajoutent aux variations de l'humeur. Tous ces symptômes signalés par Mme d'Abrantès, somnolence, insomnies, accès d'anxiété avec crises de pleurs, modification du caractère et de l'humeur, se rencontrent fréquemment dans les états démentiels et en particulier dans la paralysie générale.

Il semble y avoir à ce moment une légère rémission, puisque l'empereur a pu confier à Junot le gouvernement des provinces Illyriennes.

Cet état sera de courte durée et nous allons retrouver dans les incidents d'Illyrie et de Milan tous les caractères de la démence paralytique. Cette scène d'exhibitionnisme pendant un bal que donna Junot en Illyrie nous paraît typique. Nous ne pouvons voir là les caractères de (1) « l'exhibitionnisme impulsif, type à caractère conscient, obsédant, intermittent, et paroxystique ». Dans l'exhibitionnisme de Junot, il n'y a ni conscience, ni lutte obsédante, ni l'intention érotique qui accompagne l'exhibitionnisme. C'est bien là un de ces cas qui ont suscité tant de rapports médico-légaux, et que l'on observe fréquemment chez des sujets en voie de dégradation et de décadence mentales, que l'on retrouve souvent en particulier, chez les paralytiques généraux.

Cet acte présente un caractère « absurde, enfantin,

---

1. Régis, *Précis de Psychiâtrie*, p. 163, 4e édition.

inconscient, dysmnésique même » (1) qui permet de la reconnaître. Il ressemble bien à l'acte de cet autre paralytique, qui voulant sortir, met son chapeau, se gante avec soin et oublie son pantalon. C'est bien l'acte niais sans but, un acte démentiel.

A partir du bal d'Illyrie la folie de Junot revêt un caractère d'excitation avec suractivité intellectuelle et physique, tel que l'on peut le rencontrer dans la paralysie générale.

Nous voyons au cours de cette carnavalesque équipée en compagnie de filles publiques à Milan l'excitation développer, les sentiments expansifs et altruistes.

On ne peut savoir jusqu'où seraient allées ses extravagances, si ses officiers d'ordonnance n'y avaient mis un terme.

On réussit à grand'peine à faire abandonner à Junot le siège du cocher où il s'était juché, revêtu de son habit de gala et de toutes ses décorations, et on dut le maintenir dans un carrosse fermé pour cacher sa déchéance et le conduire à Montbard.

Donc cet acte la démence est bien caractéristique, on y trouve une désagrégation mentale globale avec dissolution complète de la personnalité.

Nous n'avons pas de renseignements précis sur ses derniers actes. Nous savons cependant que cet état d'excitation a persisté et qu'il se brisa une jambe en se défendant contre ses gardiens. Nous avons vu en effet dans les *Mémoires de Mme d'Abrantès* qu'il avait pu

1. Régis, *Précis de Psychiâtrie*.

marcher sur sa jambe brisée, témoignant ainsi d'une anesthésie bien étrange, qui avec les douleurs dont nous avons parlé et sa difficulté à monter à cheval, nous a permis de penser à la possibilité d'une lésion médullaire.

Quelques jours plus tard il mourut en se précipitant par une fenêtre dans «un accès de fièvre chaude», disent les nombreux médecins qui le soignaient.

Ce diagnostic permet évidemment d'écarter l'hypothèse d'un suicide, mais en même temps il évoque l'idée d'un délire hallucinatoire au cours duquel le malade fuyant devant une hallucination terrifiante serait tombé par la fenêtre et la mort ne serait arrivée qu'accidentellement. Nous ne pouvons que faire des suppositions sur ce qui s'est passé à ce moment. Nous savons cependant que les paralytiques font fréquemment des excès éthyliques au cours de leurs périodes d'excitation, dans ces cas surtout les symptômes de l'intoxication alcoolique venant s'ajouter à la maladie initiale, nous pouvons rencontrer des délires hallucinatoires très intenses. Junot, par son métier, par son tempérament, était déjà prédisposé à ces excès. Il est infiniment probable qu'au cours de son extravagante promenade à Milan, il eut l'occasion d'abuser de boissons spiritueuses.

Les syndromes délirants et hallucinatoires peuvent se rencontrer à toutes les périodes de la paralysie générale. Cependant on les signale plus fréquemment chez l'homme que chez la femme, et l'on admet généralement que cette différence est due à l'intoxication alcoolique plus commune chez lui. (Paralysie générale arrosée de Vallon.)

CHAPITRE II

De l'ensemble de faits que nous venons d'exposer, nous avons pu conclure à une paralysie générale.

Pouvons-nous essayer d'en rechercher l'étiologie ?

On admet généralement que les causes de la paralysie générale sont multiples, certains auteurs ont même prétendu qu'il était nécessaire de trouver réunies chez le même sujet des conditions prédisposantes, hérédité, surmenage, et des causes déterminantes, infections chroniques, syphilis principalement.

Nous pouvons remarquer que Junot a probablement réuni ces différentes conditions.

Nous rappellerons que Junot était d'une famille de nerveux, et nous savons que la plupart des auteurs admettent que l'hérédité congestive, arthritique et cérébrale, est une prédisposition originelle à la paralysie générale.

Le surmenage inhérent à cette période de guerres continuelles peut encore être cité dans son cas comme facteur étiologique d'une certaine importance.

Quant à la syphilis, il nous est difficile de l'affirmer, surtout à une période aussi éloignée. Toutefois, connaissant la vie de débauche que Junot avait menée en Italie

et en Égypte, il nous paraît très vraisemblable qu'il eut toutes les chances de la contracter, surtout quand on observe que sa mort survint treize ans après ces campagnes, c'est-à-dire dans les délais habituellement constatés entre l'infection syphilitique et l'apparition de la paralysie générale.

Reste à apprécier le rôle du traumatisme dans l'évolution de cette paralysie générale. Certains auteurs tendent à admettre actuellement l'existence d'une paralysie générale traumatique. Cette conception nous permettrait de concilier le diagnostic de Mme d'Abrantès avec celui que nous avons tiré de l'analyse des actes de la vie de Junot.

En 1826, Bayle (1) considère le traumatisme comme facteur étiologique important de la paralysie générale.

Pour Lasègue (2), le traumatisme développe la prédisposition cérébrale. Calmeil (3) mentionne l'influence du traumatisme, dans plusieurs cas de paralysie générale. Il décrit des cicatrices cérébrales, correspondant au traumatisme, et « contribuant au développement de l'inflammation diffuse ».

Morel (4) et Marcé (5) adoptent des conclusions analogues.

Vallon (6) dans sa thèse sur la paralysie générale

---

1. Bayle, *Maladies du Cerveau et de ses Membranes*, 1826, p. 409,
2. Lasègue, Thèse d'agrégation. Paris, 1853, p. 167.
3. Calmeil, *Mal. inflammatoires du Cerveau*, 1859, obs. LXXXII. p. 104-117.
4. Morel, *Maladies mentales*, 1860, p. 143.
5. Marcé, *Traité pratique des Maladies mentales*, 1862, p. 128.
6. Vallon, Thèse de Paris, 1882.

traumatique émet les conclusions suivantes : « Les traumatismes du crâne avec ou sans blessure du cerveau, peuvent produire la paralysie générale en dehors même de toute prédisposition. La paralysie générale peut débuter peu de jours après l'accident, mais le plus souvent elle n'apparaît qu'après un assez long intervalle de temps (des mois, des années même). »

D'autres auteurs admettent que le traumatisme peut intervenir dans l'étiologie de la paralysie générale, mais qu'il ne peut seul la provoquer.

Joffroy (1), notamment, pense que le traumatisme est « le lien étiologique qui, joint à la syphilis, devient susceptible de provoquer la paralysie générale ».

Nous ne rappellerons pas toutes les nombreuses observations, qui ont été publiées dans ces dernières années sur ce sujet. Il faut, du reste, éliminer certains cas, dans lesquels la constatation de la paralysie générale, faite très peu de temps après un traumatisme, a permis de se demander si ce traumatisme était une cause ou un effet. Fréquemment on a pu constater que le début de la paralysie générale était antérieur au traumatisme. On comprend combien cette constatation est intéressante surtout lorsqu'on se trouve en présence d'accidents du travail. Dans ces cas les traumatismes seraient un effet et non une cause, et seraient produits par un ictus, révélant une paralysie générale, qui aurait évolué silencieusement jusque-là.

---

1. Joffroy, *Traumatismes craniens et Troubles mentaux* (*Encéphale*, février 1907).

Enfin des observations récentes ont mis de nouveau en valeur le rôle du traumatisme (1) en montrant des lésions des méninges et de l'encéphale au point d'application du traumatisme d'où il semble que les lésions inflammatoires ont diffusé pour provoquer le syndrome paralytique.

Nous ne pouvons affirmer si le traumatisme seul est capable de provoquer la paralysie générale, mais nous admettons cependant qu'en s'ajoutant aux autres conditions étiologiques, il ne peut qu'avoir une influence défavorable.

Ainsi on peut admettre qu'un syphilitique même prédisposé et surmené ne serait pas devenu paralytique général, si le traumatisme n'était pas survenu.

Dans le cas qui a fait l'objet de notre étude, nous avons retrouvé parmi les conditions étiologiques, l'hérédité, le surmenage, l'infection syphilitique probable.

D'autre part, les blessures du duc d'Abrantès, d'après les descriptions qu'on en a faites, étaient très importantes. La première blessure reçue à Longwy (1792)

---

1. Vigouroux et Naudascher, *Traumatisme cranien, lésions des méninges et de l'encéphale et troubles mentaux* (Société médico-psychologique, 30 mars 1908. — *Annales médico-psych.*, mai-juin 1908, p. 476).

Collet, *Paralysie générale d'origine traumatique* (*Annales médico-psych.*, 1907, t. I, p. 69).

Dupouy et R. Charpentier, *Traumatismes craniens et troubles mentaux* (*Encéphale*, avril 1908, p. 292).

Froissard, Thèse de Paris, 1902.

Viollet, Thèse de Paris, 1905.

avait entamé très sérieusement la boîte cranienne, puisque les battements du cerveau étaient perceptibles. Deux autres blessures reçues à Lonato (1796) intéressaient, l'une la région temporale, l'autre la région occipitale. La dernière blessure reçue à Rio-Mayor en 1811 n'a pu que donner un nouveau coup de fouet à l'évolution de sa maladie.

Il semble donc bien que ces traumatismes graves ont eu une part importante dans l'évolution de la paralysie générale de Junot.

CONCLUSIONS

1° L'étude médicale des faits pathologiques de la vie de Junot nous permet de conclure qu'il fut atteint de paralysie générale.

2° Junot ne paraît pas être mort de sa paralysie générale, mais d'un accident survenu au cours d'un accès d'agitation, peut-être provoqué lui-même par un accès hallucinatoire.

3° Nous admettons, dans l'étiologie de cette paralysie générale, l'influence manifeste de ses nombreux traumatismes craniens, mais seulement comme cause adjuvante chez un sujet déjà très prédisposé.

Vu : le Président de la thèse,
THOINOT

Vu : le Doyen
LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer
Pour le Vice-Recteur de l'Académie de Paris
L'Inspecteur de l'Académie
FONTENÉ

BIBLIOGRAPHIE

ABRANTÈS. — *Mémoires de Mme la Duchesse d'Abrantès*, Paris, Garnier, 10 vol. in-18, s. d.

BALLET (Gilbert). — *Traité de Pathologie mentale*, 1903.

BAYLE. — *Maladie du Cerveau et de ses Membranes*, 1826.

BOURRIENNE. — *Mémoires de M. de Bourrienne*.

CALMEIL. — *Maladies inflammatoires du Cerveau*, 1859.

COLLET. — *Paralysie générale d'origine traumatique (Ann. médico-psychologiques*, 1907).

DUPUY et CHARPENTIER (R.) — *Traumatismes craniens et Troubles mentaux (Encéphale*, avril 1908).

DUPRÉ. — Congrès international de Psychiâtrie. Amsterdam, 1902.

Encyclopédie universelle du XXe siècle.

FROISSARD. — Thèse de Paris, 1902.

JOFFROY. — *Traumatismes craniens et Troubles mentaux (Encéphale*, février 1902).

LASÈGUE. — Thèse d'agrégation. Paris, 1853.

LAS-CASES. — *Mémorial de Sainte-Hélène.*

LAROUSSE. — *Dictionnaire Universel du XIXe siècle.*

MARBOT. — *Mémoires du général baron Marbot*. E. Plon et Nourrit, éditeurs. Paris.

MARIE. — *Traité pratique des Maladies mentales*, 1862.

— *Traumatisme et folie* (*Revue de Psychiâtrie*, juin 1908).

MICHAUD. — *Biographie universelle.*

Monestier. — *Contribution à l'étude du Suicide dans la Paralysie générale.*

Morel. — *Maladies mentales*, 1860.

— *Traité des Dégénérescences physiques, intellectuelles et morales.*

Régis. — *Précis de Psychiâtrie.* 4e édition.

Thiébault. — *Mémoires du général baron Thiébault.* E. Plon et Nourrit, éditeurs, 1895.

Toulouse. — *Enquête médico-psychologique sur Émile Zola.* Paris, 1896

Vallon. — Thèse de Paris, 1882.

Vigouroux et Naudascher. — *Traumatisme cranien, Lésions des Méninges et de l'Encéphale et Troubles mentaux* (*Ann. médico-psychologiques*, mai-juin 1908).

Viollet. — Thèse de Paris, 1905.

Imp. de la Faculté de Médecine, Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris.